

11 sep 2008 -20:00

Le Ministre De Gucht appelle à un arrêt des combats à l'Est du Congo

Le Ministre De Gucht est extrêmement préoccupé par les informations en provenance de l'Est du Congo qui font état d'une reprise à grande échelle des hostilités avec des conséquences dramatiques pour la population civile, des milliers de nouveaux réfugiés fuient les zones de combat.

Le Ministre De Gucht est extrêmement préoccupé par les informations en provenance de l'Est du Congo qui font état d'une reprise à grande échelle des hostilités avec des conséquences dramatiques pour la population civile, des milliers de nouveaux réfugiés fuient les zones de combat.

Le Ministre De Gucht appelle à un arrêt des combats à l'Est du Congo Bruxelles, le 11 septembre 2008 Le Ministre De Gucht est extrêmement préoccupé par les informations en provenance de l'Est du Congo qui font état d'une reprise à grande échelle des hostilités avec des conséquences dramatiques pour la population civile, des milliers de nouveaux réfugiés fuient les zones de combat. Le Ministre appelle les signataires des "Actes d'Engagement" de Goma à mettre immédiatement fin aux combats et à se retirer sur les positions qu'ils occupaient jusqu'au 28 août. En particulier, le Ministre appelle instamment le CNDP à mettre un terme à ses actions offensives et à remettre aux troupes gouvernementales les armes dérobées. "Je continue à proclamer qu'il n'existe pas d'alternative militaire aux processus de paix qui ont été lancés à Nairobi et Goma, et cela vaut aussi bien pour le gouvernement que pour les groupes armés" déclare le Ministre "Le CNDP a signé les "Actes d'engagement" de Goma et doit respecter ses engagements. J'appelle donc le CNDP à prendre sans délai sa place dans les structures Amani qui ont été créées dans ce cadre". Le Ministre lance aussi un appel au gouvernement, aux pays voisins et à toutes les parties concernées pour qu'ils mettent tout en œuvre afin de relancer les processus de paix qui ont été lancés à Goma et Nairobi. Le Ministre exprime enfin son plein appui à l'intervention de la MONUC. "La mission de maintien de la paix doit pouvoir exercer pleinement son mandat, qui est en premier lieu de protéger la population civile". "Je condamne totalement les actions hostiles dont la MONUC a été victime ces derniers jours, notamment de la part de la population, c'est aussi aux autorités congolaises qu'il revient d'expliquer à la population le rôle crucial que joue la MONUC au Congo" conclut le Ministre.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be